



NADA, revue épisodique expose les actions non visibles non cachées réalisées par PAINTERMAN en milieu hostile comme en Arcadie. Pour ce numéro, **NADA**, interroge la question des droits d'auteur et ouvre ses pages à Antoine Moreau co-rédacteur et initiateur de la licence Art Libre. L'artiste *peut-être* (sic) converse avec le peintre qui lui répond en couleurs. Enfin, tous deux proposent une sculpture confiée-cultivable (graines à semer, récolter, partager).

Ce C n° 762 est une sculpture confiée à Zalia Sékaï le 5 juin 2010 par Antoine Moreau. L'écrivaine garde la sculpture depuis un certain temps posée sur un dictionnaire, interrompant là la destinée de l'objet¹. Elle attend, m'a-t-elle dit, de trouver la personne relais idéale : *quelqu'un dont le nom commence par un C et qui se rendrait dans un pays commençant par un C* (ma sœur, Carole, fut sur le point de recevoir la sculpture quand elle annula son voyage pour Cuba en faveur de la Birmanie). Je dessine la sculpture.

— Pourquoi dessines-tu la lettre de la licence libre ? me demande-t-elle.

— De mon point de vue, C, c'est une forme.

1. Selon l'auteur, Antoine Moreau, la sculpture est confiée à quelqu'un pour qu'il la confie à son tour à une nouvelle personne, et ainsi de suite, *ad infinitum*.

PRIX
LIBRE

LICENCE
art libre

PAULE ET PAUL NADATTENT

Paule : Na !
Paul : Da !
Paule & Paul : Nada !
Paul : Na !
Paule : Da !
Paul & Paule : Nada !
Paule : Da !
Paule : Na !
Paule et Paul : Dana !
Paul : Da !
Paule : Ah !
Paul : Ah ah !
Paule : Ah ah ah !
Paul : Hé Paule !
Paule : Oui Paul ?
Paul : Qu'y voit-on ?...
Paule : On te voit Paul !
Paul : Je vois...
Paule : Tu vois !...
Paul : Que nenni Paule !
Paule : Ha ?...
Paul : On ne sait jamais...
Paule : Qu'en sais-tu ?...
Paul : Tu peux toujours courir.
Paule : Ah ah !...
Paul : Ah ah ah !...
Paule & Paul : Ah ah ah ah !...
Paul : Bon...
Paule : Fait du bien...
Paul : De rire fait mourir.
Paule : LmOdLr MIDoRI.
Paul : Argh !...
Paule : Y'a d'la s'cousse.
Paul : On n'y échappe pas.
Paule : Pliés qu'nous sommes.
Paul : Écroulés.
Paule : Éclatés.
Paul : Étouffés.
Paule : Crevés.
Paul : Pouffés.
Paule : Poilés.
Paul : Tordus.
Paule : Tondus.
Paul : Turlus.
Paule : Tutus.
Paul : Ah ! Paule !...
Paule : Oui Paul ?...
Paul : J'avais dans l'idée...
Paule : Qu'est-ce que tu avais ?...
Paul : D'entamer avec toi...
Paule : Avec moi ?...
Paul : Une conversation...
Paule : Sérieux ?...
Paul : Au sujet d'un sujet...
Paule : Lequel Paul ?...
Paul : Qui m'interroge...
Paule : Qu'est-ce que c'est ?...
Paul : Qui me travaille...
Paule : Gasp !...
Paul : Je te le dis comme ça vient...
Paule : Vas-y mon ami.
Paul : Voilà.
Paule : Quoi ?...
Paul : L'art.
Paule : Pardon ?...
Paul : Oui : l'art.
Paule : L'art de quoi ?...
Paul : L'art quoi !...
Paule : Pardon ?...
Paul : L'Art si tu veux.
Paule : Les Beaux-Arts ?
Paul : L'Art est la question...
Paule : Quelle question ?...
Paul : Qu'est-ce
Paule : L'art ?
Paul : Quand
Paule : Y a-t-il ?
Paul : Comment
Paule : Vient-il ?
Paul : Où
Paule : Est-il ?
Paul : Pourquoi
Paule : Y en a-t-il ?
Paul : Pour qui
Paule : Est-il fait ?
Paul : Et qui

Paul : En fait ?
Paul : Est-il
Paule : Fait ?
Paul : Ou
Paule : Déjà-fait ?
Paul : L'Art ou
Paule : L'art ?
Paul : Oui Paule.
Paule : L'Art est dans les musées.
Paul : Mais l'art est au prochain arrêt.
Paule : L'art est à l'arrêt ?
Paul : L'art est l'arrêt.
Paule : Tout le monde descend.
Paul : L'art est l'arrêt est la vie.
Paule : Continue.
Paul : L'art est l'arrêt est la vie à mort.
Paule : Dansons Paul ! Dansons !

BREAKING NEWS, DERNIÈRES NOUVELLES : compatibilité entre la licence Creative Commons BY+SA & la Licence Art Libre. Big win for an interoperable commons : BY-SA and FAL now compatible. Rédigée en 2000 la Licence Art Libre a été la première licence copyleft réellement effective pour la création hors logiciel. En 2007 avec la version 1.3, la volonté d'être compatible avec d'autres licences copyleft a été actée dans le texte. Depuis octobre 2014 cette volonté a rencontré un écho favorable avec la Licence Creative Commons BY+SA. Nos deux licences copyleft sont juridiquement et explicitement compatibles. Quelle que soit la licence utilisée, il est possible de croiser des créations sous Licences Art Libre ou CC BY+SA et réaliser une œuvre tierce copyleft sous l'une ou l'autre licence.

Communiqué artlibre.org : <http://artlibre.org/compatibilite-creative-commons-bysa-licence-art-libre>

Communiqué creativecommons.org : <http://creativecommons.org/weblog/entry/44030>

Paul : L'art est.
Paule : Hé !...
Paul : Ha !...
Paule : Ho !...
Paul : Hu !...
Paule : Hi !...
Paul : L'art est comme
Paule : Qui dirait
Paul : Un poisson plat.
Paule : Une partie de l'anatomie
Paul : Humaine.
Paule : Une naissance
Paul : D'un monde.
Paule : Mais Paul, l'art fige.
Paul : Paule, il traduit le mouvement.
Paule : Faut être doué être un artiste...
Paul : Tu l'es Paule.
Paule : Et comment ?...
Paul : Hé !... Comme ça !...
Paule : Ça c'est quoi ?...
Paul : Devine...
Paule : Mais c'est rien !...
Paul : Que nenni Paule ! C'est trois fois rien !
Paule : Moins que rien !
Paul : Non pas !
Paule : Mais si !
Paul : Regarde Paule, l'art est là à tes yeux.
Paule : À mes yeux ?...
Paul : Oui tu vois.
Paule : Je vois que dalle Paul.
Paul : Que tu crois.
Paule : Je crois que dalle Paul.
Paul : Crois moi Paule l'art est là.
Paule : Je ne crois que ce que je vois...
Paul : Tu n'y vois goutte alors.
Paule : Je vois la pluie tomber.
Paul : Vu !
Paule : L'art c'est un truc d'artistes.
Paul : Tu n'es pas travaillé par l'art toi ?...
Paule : Je travaille pour gagner ma croûte.
Paul : L'art est là croûte que croûte !
Paule : J'aime la beauté.
Paul : L'art y est, d'une façon ou d'une autre.
Paule : J'aime la vérité.
Paul : L'art y est, d'une façon ou d'une autre.
Paule : J'aime la bonté.
Paul : L'art y est, d'une façon ou d'une autre.
Paule : J'aime la réalité.
Paul : L'art y est, d'une façon ou d'une autre.
Paule : J'aime la vie.
Paul : L'art y est, d'une façon ou d'une autre.
Paule : Paul...
Paul : L'art y est, d'une façon ou d'une autre.
Paule : Au prochain art est Paul.
Paul : Au prochain art est Paule.
Paule : Au revoir Paul.
Paul : Au revoir Paule.



Principe de la sculpture confiée, je confie une sculpture à des personnes de rencontre en leur demandant de la confier également à quelqu'un d'autre et ainsi de suite, sans qu'il n'y ait de propriétaire définitif ni de point de chute final. Je demande simplement à ce qu'on m'informe de l'histoire de la sculpture : à qui elle a été confiée, où elle se trouve et quand s'est passée la transmission, de façon à avoir un historique de l'œuvre itinérante. Antoine Moreau.

Principe de la sculpture confiée-cultivable, nous confions des graines¹ de radis² à des personnes de rencontre en leur demandant de planter quelque graines, puis de confier le fruit de leur récolte à quelqu'un d'autre et ainsi de suite. Nous demandons simplement à ce qu'on nous informe³ de l'histoire de la sculpture : où a eu lieu la plantation, comment s'est déroulée la récolte et avec qui a-t-elle été partagée, de façon à avoir un historique de l'œuvre virale. Antoine Moreau & Painterman.

1. « Graines libres de droit et reproductibles » (non-hybrides F1 et non-OGM) distribuées par l'association Kokopelli. La plupart des paysans de pays pauvres n'a plus accès aux semences libres et fertiles. Les variétés de semences traditionnelles ont été remplacées par des variétés hybrides ou génétiquement modifiées pour résister aux pesticides, mais dont les graines récoltées ne peuvent être replantées car elles restent infertiles. Ces graines maintiennent la dépendance des agriculteurs aux grands semenciers. Une association comme Kokopelli milite pour conserver diversité et indépendance en vendant des semences libres de droit et reproductibles. Ces semences sont généralement des variétés anciennes non modifiées et donc libres des droits portant sur la propriété intellectuelle des semences OGM, et peuvent être replantées, échangées... Il s'agit de préserver des espèces de plantes en voie de disparition, de garantir l'autonomie des agriculteurs qui ne doivent pas devenir les machines-outils des vendeurs de semences. Mais cette pratique est illégale. Les graines sont considérées par la législation européenne comme des substances dangereuses et sont soumises au même processus de mise sur le marché que les médicaments. Le réseau semences paysannes (RSP) et l'association Kokopelli ont donc l'obligation de faire homologuer les variétés libres qu'elle commercialise. Mais cela leur coûterait trop cher – 200 euros par variété et par an –, et leur arrogerait un droit de propriété intellectuelle sur les graines. Ce qu'elles refusent de privatiser le vivant, par conviction, les graines appartiennent au patrimoine mondial commun, la nature. En France, il est également interdit de commercialiser des semences non inscrites au catalogue tenu par le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences). Il est donc illégal d'acheter des semences non homologuées et de commercialiser des produits issus de ces récoltes : tomates anciennes, etc... On comprendra par cet exemple l'utilité d'une licence libre, elle permet d'échapper aux entreprises qui utilisent le principe du droit de propriété intellectuelle pour étendre leur monopole. Source : http://kokopelli-semences.fr/juridique/kokopelli_vs_baumaux et <http://blogs.mediapart.fr/blog/nelfontaine/190914/kokopelli-gagne>

2. Radis *Cherry Belle*, «Raphanus sativus» (<http://kokopelli-semences.fr/boutique/radis>). Semer en place, de juillet à septembre, en ligne espacées de 30 cm, recouvrir d'1 cm. Tasser le sol. Eclaircir à 15 cm sur le rang. Récolte en octobre ou novembre avant les fortes gelées. Laisser quelques plants monter en graine, cueillir les gousses, conserver les graines dans une enveloppe de papier dans un endroit sec, et replanter, partager.

3. am@antoinemoreau.org et/ou painterman@laposte.net

NADA est une revue-affiche imprimée à 50 exemplaires en moyenne. Sans subvention, elle est imprimée en pure perte. Le prix de la revue est libre, **NADA** peut aussi être offerte ou échangée. Ce numéro est libre, vous pouvez le copier, le diffuser et le modifier selon les termes de la Licence Art Libre <http://artlibre.org>. **NADA** est diffusée de main en main mais reste téléchargeable sur : <http://laurentmarissal.net> ■ contact : painterman@laposte.net